

## DÉLIBÉRATION

### Comité syndical du 27 mars 2024

DÉLIBÉRATION N° DCS2024-009

Objet : Budget Supplémentaire au budget annexe « aménagement numérique » de Seine-et-Marne Numérique pour 2024.

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sis 12 rue des Saints-Pères à Melun les délégués désignés par chaque adhérent au Syndicat Seine-et-Marne Numérique sous la présidence de M. LAVENKA Olivier, Président.

**Date de la convocation transmise par le Président** : 21 mars 2024

**Nombre de délégués en exercice** : 45

**Nombre de délégués présents** : 19

**Nombre de délégués représentés** : 9

**QUORUM** : 45 délégués en exercice représentant 117 voix, soit un quorum de 58,5 voix

**QUORUM pour la présente délibération** : 19 délégués présents + 9 pouvoirs correspondant à 64 voix

#### **PRESENTS :**

Délégués du Département : Olivier LAVENKA, Président, Virginie THOBOR.

Délégués des EPCI : Jean ABITEBOUL, Philippe BAPTIST, Suzanne BARNET, Georges BENARD, Alexandre BOUSEZ, Michel CHARIAU, Daniel DOMETZ, Didier FENOUILLET, Maxence GILLE, Jean HELIE, Christian PEUTOT, Francis PLÉ, Michael ROUSSEAU, Louis SAOUT, Joël SURIER, Fabien VALLÉE, Emmanuel VIVET.

#### **REPRESENTES :**

Délégués de la Région :

Gilles BATAIL donne pouvoir à Virginie THOBOR

Délégués des EPCI :

Alain BOULLOT donne pouvoir à Michel CHARIAU

Stéphane COLLON donne pouvoir à Philippe BAPTIST

Claude DECUYPERE donne pouvoir à Jean HÉLIE

Laurent DELPECH donne pouvoir à Alexandre BOUSEZ

François-Xavier DUPERAT donne pouvoir à Christian PEUTOT

Marcel FONTELLIO donne pouvoir à Daniel DOMETZ

Pascal FOURNIER donne pouvoir à Didier FENOUILLET

Jean-Claude LECINSE donne pouvoir à Georges BENARD

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Jean HÉLIE

## **Le Comité syndical de Seine-et-Marne Numérique,**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5722-1,*

*Vu la délibération du Comité syndical n° DCS2023-030 en date du 6 décembre 2023 relative au vote du Budget Primitif du budget annexe « aménagement numérique » pour 2024,*

*Vu le Compte de Gestion du Payeur départemental pour 2023 relatif au budget annexe « aménagement numérique » et le Compte Administratif 2023 du Syndicat mixte pour ce même budget,*

*Vu la délibération d'affectation du résultat 2023 n°DCS2024-005 du Comité syndical du 27 mars 2024, décidant à ce titre de reprendre, dans le cadre du Budget Supplémentaire 2024, le résultat d'investissement constaté en 2023 (+ 1 079 238,90 €) au sein de la section d'investissement en recettes, et le résultat d'exploitation constaté en 2023 (+ 10 503 418,04 €) en recettes au sein de la section d'exploitation,*

*Vu la délibération n°DCS2024-008 en date du 27 mars 2024 approuvant la modification des autorisations de programme « Premier déploiement » 2020-2025 et « Sites isolés » 2023-2026,*

*Considérant le montant des restes à réaliser en dépenses et recettes d'investissement pour 2023,*

*Considérant qu'il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits sur l'exercice 2024,*

*Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 21 mars 2024,*

*Vu le rapport n°DCS2024-009,*

**Après en avoir délibéré à l'unanimité (64 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 voix ABSTENTION).**

**APPROUVE** le Budget Supplémentaire du budget annexe « aménagement numérique » de Seine-et-Marne Numérique pour l'exercice 2024, présenté par le Président, en décidant que les crédits admis à ce Budget Supplémentaire sont arrêtés et votés par chapitre budgétaire de chacune des sections d'exploitation et d'investissement.

Les modifications apportées par chapitre budgétaire, en dotations complémentaires ou en réductions de crédits, sont les suivantes (montants en euros) :

## EXPLOITATION

		Budget Primitif 2024	Budget Supplémentaire 2024	Total BP+BS 2024
<b>Dépenses d'exploitation</b>		<b>9 130 000,00 €</b>	<b>12 240 000,00 €</b>	<b>21 370 000,00 €</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	670 000,00 €	135 000,00 €	805 000,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00 €	45 000,00 €	50 000,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	1 100 000,00 €	200 000,00 €	1 300 000,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00 €	60 000,00 €	65 000,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 550 000,00 €	11 800 000,00 €	15 350 000,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 500 000,00 €	0,00 €	3 500 000,00 €
<b>Recettes d'exploitation</b>		<b>9 130 000,00 €</b>	<b>12 240 000,00 €</b>	<b>21 370 000,00 €</b>
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	10 503 418,04 €	10 503 418,04 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 815 000,00 €	340 000,00 €	4 155 000,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 000,00 €	1 396 581,96 €	1 411 581,96 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 300 000,00 €	0,00 €	5 300 000,00 €

## INVESTISSEMENT

		Budget Primitif 2024	Reste à réaliser 2023	Budget Supplémentaire 2024	Total BP+BS 2024
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>17 350 000,00 €</b>	<b>381 305,08 €</b>	<b>12 133 694,92 €</b>	<b>29 865 000,00 €</b>
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €
23	IMMOBILISATION EN-COURS	5 623 000,00 €	381 305,08 €	5 603 694,92 €	11 608 000,00 €
	Travaux en-cours Opération sem@fibre77 Affermage	3 600 000,00 €	354 553,58 €	1 855 000,00 €	5 809 553,58 €
	Travaux en-cours Opération sem@fibre77 Sites isolés	2 000 000,00 €	20 000,00 €	3 745 000,00 €	5 765 000,00 €
	Travaux en-cours Hors opération	23 000,00 €	6 751,50 €	3 694,92 €	33 446,42 €
27	AUTRES IMMOBILISATION FINANCIERES	4 150 000,00 €	0,00 €	6 530 000,00 €	10 680 000,00 €
	Autres immo. financières opération sem@fibre77 1er équipement	1 700 000,00 €	0,00 €	3 370 000,00 €	5 070 000,00 €
	Autres immo. financières opération sem@fibre77 raccordement	2 440 000,00 €	0,00 €	3 160 000,00 €	5 600 000,00 €
	Autres immo. Financières Hors opération	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 252 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 252 000,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 300 000,00 €	0,00 €	0,00 €	5 300 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>17 350 000,00 €</b>	<b>1 163 201,52 €</b>	<b>11 351 798,48 €</b>	<b>29 865 000,00 €</b>
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	1 079 238,90 €	1 079 238,90 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	10 300 000,00 €	1 163 201,52 €	-1 527 440,42 €	9 935 761,10 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 550 000,00 €	0,00 €	11 800 000,00 €	15 350 000,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 500 000,00 €	0,00 €	0,00 €	3 500 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €



Olivier LAVENKA  
Président de Seine-et-Marne Numérique

Date de mise en ligne le 9 avril 2024

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois suivant sa date de mise en ligne sur le site [www.seine-et-marne-numerique.fr](http://www.seine-et-marne-numerique.fr) et sa transmission au représentant de l'État auprès du tribunal administratif de Melun ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).